



## Analyse

# La filière apicole française cherche un second souffle

“ Confrontée à des difficultés d'écoulement de sa production et à des problématiques sanitaires récurrentes, la filière apicole française souffre malgré des miels d'une grande qualité. Le point sur les enjeux de la filière avec les représentants syndicaux et ceux de l'interprofession apicole. ”

Après avoir compté jusqu'à 80 000 apiculteurs dans les années 1950, la France présente depuis une dizaine d'années des effectifs stabilisés autour de 65 000 apiculteurs. D'après les derniers chiffres fournis par le Syndicat national de l'apiculture (SNA), environ 2 000 d'entre eux sont des professionnels. Le SNA, premier syndicat apicole créé en France en 1920, recense par ailleurs 1,3 million de colonies sur l'ensemble du territoire. La production française de miel, elle, s'établit en 2020 autour des 20 000 tonnes, dans la moyenne haute par rapport aux derniers exercices qui oscillent entre 15 000 et 25 000 tonnes de miel produits. « Au début des années 1990, nous tournions autour des 36 000 tonnes. Depuis, nous connaissons d'importants à-coups avec de très bonnes années mais aussi des mauvaises qui peuvent descendre à environ 8 000 tonnes », explique Éric Lelong, président de l'interprofession apicole Interapi.



**Dominique Cena**, vice-président de l'Union nationale de l'apiculture française.

## Une production insuffisante pour répondre à la consommation

Fragilisée ces dernières années, la production française de miel fait aujourd'hui face à un constat clair : elle ne parvient plus à répondre à une consommation nationale estimée à environ 45 000 tonnes de miel par an. Désormais, plus de la moitié du miel consommé en France est importée. Ce miel, la France va le chercher du côté de l'Ukraine (18 % des importations en 2018), l'Espagne (17 %), la Chine (10 %), ou encore l'Allemagne (10 %) d'après les données de FranceAgriMer. Mais rien ne garantit pour autant que le miel soit effectivement produit dans ces pays. Il peut, dans certains cas, être conditionné ou réexporté depuis le pays de provenance. En 2017, la répression des fraudes a ainsi identifié 43 % de miels non conformes pour l'étiquetage dans 317 établissements français. Déstabilisant le marché, ces contrefaçons ont un impact négatif sur l'écoulement du miel français. « L'instabilité de notre production, c'est tout ce que déteste la grande distribution qui privilégie des miels étrangers et déréférence certains miels français. L'effet pervers, c'est que si le miel ne se vend pas, les coûts de production et donc les prix augmentent aussi, ce qui n'aide pas à la commercialisation », déplore Éric Lelong. Conséquence directe : les apiculteurs français se tournent de plus en plus vers la vente directe. Une solution efficace, mais qui a l'an dernier été sérieusement impactée par la crise de la Covid-19. « La fermeture des marchés de plein vent en mars et des marchés de Noël en fin d'année a engendré chez certains apiculteurs d'importantes pertes finan-



**Frank Alétru**, président du Syndicat national d'apiculture.

cières », témoigne Pierre Gaschnard, président du comité de la filière apicole en Auvergne-Rhône-Alpes. Une situation qui n'a pas pour autant déstabilisé les consommateurs puisque la période de miel en France portée par un intérêt grandissant pour les circuits courts. « Le premier confinement a engendré un réflexe de protection alimentaire des consommateurs se traduisant par un retour vers des produits naturels issus de l'apiculture comme le miel, la gelée royale et la propolis. Les importations de miels asiatiques en France ont chuté de 9,5 % en volume », se réjouit Frank Alétru, président du SNA.

## Des problématiques sanitaires multiples

Cette embellie de circonstance, la filière ne devrait pas pouvoir se reposer longtemps dessus, elle qui est confrontée à « une mauvaise qualité environnementale » qui est l'une des causes de

l'instabilité de la production française d'après Dominique Cena, vice-président de l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf). Cet environnement moins propice à la production de miel vient, selon lui, non seulement du changement climatique mais aussi de pratiques humaines nocives comme l'usage de produits phytosanitaires. De l'avis général, l'arrêté du 28 novembre 2003 relatif aux conditions d'utilisation des pesticides, dit arrêté Abeille, ne suffit plus. Sur ce sujet, la mobilisation de la filière a porté ses fruits puisque le plan pollinisateurs, présenté fin 2020 par le gouvernement, prévoit d'étendre l'interdiction de traiter les cultures attractives pour les pollinisateurs en période de floraison à l'ensemble des pesticides, herbicides et fongicides. « Aux facteurs climatiques et chimiques s'ajoute la gestion des parasites qui représentent un facteur de stress supplémentaire pour les abeilles », poursuit Dominique Cena. Installé en France depuis quarante ans, le varroa, un parasite de l'abeille, fait partie des principales menaces pour les colonies et impacte la production de miel. « Nous avons des moyens de traitement efficaces à 90 %, ils permettent de faire baisser la pression mais pas d'éradiquer le varroa », déplore le vice-président de l'Unaf. La gestion du frelon asiatique, arrivé en France en 2004 et prédateur de l'abeille, est l'autre sujet de préoccupation des apiculteurs. « Une étude de l'Insaapa montre que le piégeage préventif des reines fondatrices de frelon asiatique permet de diminuer la pression en sortie d'été. Nous avons besoin d'un grand plan frelon, nous devons nous appuyer sur la recherche scientifique », détaille Éric Lelong d'Interapi. ■

**Pierre Garcia**



La filière apicole française ne parvient plus à répondre à la consommation nationale estimée à environ 45 000 tonnes de miel par an.

## Syndicat/

### Une filière mobilisée sur plusieurs fronts



**Michel Coillard**, représentant de la filière apicole auprès de la FDSEA de l'Ain et de la FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes.

Sanitaire, économie... les enjeux pour l'avenir de la filière apicole ne manquent pas ces dernières années. Michel Coillard, représentant de la filière auprès de la FDSEA de l'Ain et de la FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes, tient à alerter en priorité sur le dossier central pour l'avenir de la filière : la recherche scientifique. « Le varroa, cela fait quarante ans qu'il est en France et rien n'a évolué. Nous avons de la recherche appliquée mais on ne met pas les moyens pour la recherche scientifique. Politiquement, il n'y a aucune volonté. Nous en sommes encore aux balbutiements des recherches génétiques sur des souches résistantes. Les seules solutions qui existent aujourd'hui, ce sont les apiculteurs eux-mêmes qui les ont mises en place », regrette-t-il. Deuxième dossier important au niveau sanitaire : le frelon asiatique. Sur ce dossier, la plupart des professionnels regrettent l'inaction de l'État au moment de son arrivée en France il y a une quinzaine d'années et demandent aujourd'hui des moyens supplémentaires. « Il faut mettre en place du piégeage, rendre obligatoire la destruction systématique des nids. Tout le monde est concerné par ce phénomène, un promeneur qui se retrouve face au frelon est confronté à un risque important », alerte-t-il.

### La prochaine Pac dans toutes les têtes

Au niveau économique, le sujet le plus sensible pour Michel Coillard est celui de l'étiquetage. Actuellement, la filière lutte pour que l'origine précise des produits soit plus clairement identifiée. « En l'absence d'indications précises, un pays tiers pourrait très bien vendre en France des miels d'importation avec l'étiquetage du pays où le miel a été conditionné, c'est problématique », explique-t-il. Porté par la France, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie, le dossier se heurte encore à l'opposition de plusieurs pays comme la Pologne. Nul doute qu'il reviendra prochainement sur la table des décideurs européens, actuellement en pleines négociations autour de la future Pac. Un enjeu de plus pour la filière apicole : « L'apiculture se trouve aujourd'hui dans le deuxième pilier de la Pac. Ce sont donc bien les Régions qui décident, en Auvergne-Rhône-Alpes nous sommes plutôt bien lotis mais on constate de grandes disparités territoriales. Dans la future Pac, nous aimerions pouvoir intégrer le premier pilier et que l'ensemble du territoire soit concerné par les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) », propose Michel Coillard. ■

**Pierre Garcia**

**SANITAIRE / Facilement reconnaissable à sa taille et à sa couleur très foncée à dominante noire, le frelon asiatique est défini comme une espèce exotique envahissante. L'an passé, plus de 2 600 nids ont été recensés en Auvergne-Rhône-Alpes. Un fléau pour la filière apicole.**

## Frelons asiatiques : un développement exponentiel

« Nous avons recensé 2 688 nids de frelons asiatiques sur le territoire régional lors de la campagne 2020, dont 1 892 ont été détruits », annonce Prémila Constantin, vétérinaire à la fédération régionale des groupements de défense sanitaire (FRGDS) Auvergne-Rhône-Alpes. Les nids non détruits correspondent dans la plupart des cas à des nids qui ont été trouvés trop tard au cours de la saison et dont la destruction ne se justifie plus. Si les frelons asiatiques sont apparus pour la première fois en 2011 sur le territoire rhodalpin, et plus précisément en Ardèche, ils se développent de façon exponentielle. « L'espèce s'installe progressivement sur la région jusqu'à trouver son équilibre. Mais il faut savoir qu'en Aura, le frelon asiatique se développe moins rapidement que sur d'autres secteurs, en particulier sur la côte atlantique. » En 2019 cependant, la présence d'individus a été moindre. « Nous avons connu une vraie chute des signalements de nids, en France et en Europe, cette année-là. Les conditions météorologiques (périodes de gel au printemps, sécheresse) ont certainement été très défavorables au développement des frelons asiatiques », poursuit la vétérinaire. Véritable fléau, tant agroécologique qu'économique, le frelon asiatique fait figure d'enjeu majeur pour la FRGDS. « Notre but est de freiner son expansion. Le seul moyen efficace à ce jour est la destruction des nids. Nous attendons une avancée de la recherche sur les problématiques de pièges sélectifs », note-t-elle. Se pose également la question du financement : « nous souhaitons impliquer les collectivités ter-

ritoriales dans ce plan de lutte, puisqu'il s'agit aussi d'un problème de santé publique et d'environnement ».

### Le Jura veut anticiper

Cependant, tous les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes ou de Bourgogne-Franche-Comté ne sont pas logés à la même enseigne. Dans le Jura par exemple, le frelon asiatique commence seulement à se développer. Avec l'appui d'une subvention du conseil régional, il est notamment question d'acheter du matériel pour éradiquer les nids. Mais pour Jean-Pierre Courbet, référent spécialisé en apiculture au GDS 39, la solution est peut-être ailleurs. « Par rapport à d'autres régions, la présence de frelons asiatiques dans le Jura n'est pas un drame. Mais compte tenu des forêts et des reliefs qui caractérisent notre région, il n'est pas évident de trouver les nids. Je pense qu'il serait donc plus judicieux de s'orienter vers des pièges de manière à éviter la reproduction des reines. En piégeant massivement, nous pourrions soulager la pression qui s'annonce », explique-t-il. Un autre problème sanitaire majeur touche l'apiculture : c'est le cas du varroa, une espèce d'acariens parasites de l'abeille adulte mais aussi des



**Prémila Constantin** est vétérinaire à la fédération régionale des groupements de défense sanitaire Auvergne-Rhône-Alpes.

annoncé avoir identifié les molécules responsables de mécanismes de défense des abeilles contre le varroa. Cette découverte pourrait ainsi permettre d'identifier plus facilement des essaies résistants à Varroa destructor. « Les résultats montrent que les colonies les plus hygiéniques ont la plus forte réaction face aux alvéoles contenant le cocktail de molécules », se réjouit l'Inrae dans un communiqué. ■

**Amandine Priolet**

**INNOVATION /** Recueillir via le pollen collecté par les abeilles des données sur la pollution potentielle et la biodiversité des territoires ruraux : c'est le pari de l'outil BeeOmonitoring, bientôt testé dans le Cantal.

## Abeilles : des drones naturels au service du suivi environnemental du territoire

Avec les drones naturels que constituent les abeilles, pas de haute technologie embarquée, il suffit de poser une ruche et de laisser agir ces infatigables butineuses tout au long d'une année pour recueillir de précieuses informations tant sur la biodiversité que sur la pollution potentielle de l'environnement. « L'espace butiné par une ruche ne couvre pas moins de 700 ha avec en moyenne 4 milliards de fleurs visitées ! » relate Pascaline Cousin, consultante indépendante dans le secteur de l'environnement et à l'origine, avec Charles Vallet, du projet BeeOmonitoring de territoire rural. BeeOdiversity version rurale ambitionne de décliner en milieu rural un concept de suivi environnemental développé en Belgique depuis 2012 - BeeOdiversity (Bee comme abeille en anglais) - à l'initiative notamment de Bach Kim Nguyen, expert reconnu de la disparition de l'abeille et de la biodiversité et membre de nombreux comités d'experts internationaux. Ce dispositif a déjà fait ses preuves dans des environnements ur-

bains, périurbains et sur des sites industriels autour desquels le pollen collecté par une colonie a été analysé pour apporter des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur la présence de pesticides (plus de 500 molécules tracées), métaux lourds, PCB, dioxines..., mais aussi pour évaluer la diversité végétale visitée par les hyménoptères. « On s'est dit qu'on pourrait proposer un projet d'adaptation de ce dispositif en milieu rural, à des secteurs préservés, peu anthropisés, des secteurs d'élevage, à des villes petites ou moyennes aussi... Pourquoi les zones urbaines concentreraient-elles toujours plus de moyens ? On focalise beaucoup sur leurs problématiques mais pour nous, il y a aussi des enjeux forts en milieu rural », estime cette ingénieure de formation et responsable du développement de BeeOdiversity en France. Son objectif : permettre aux territoires ruraux et à tous les acteurs publics, privés, aux habitants également dans une logique de participation citoyenne, de disposer d'un outil d'évaluation d'ensemble de la qualité écologique de leur territoire



**Pascaline Cousin**, consultante indépendante dans le secteur de l'environnement est à l'origine du projet BeeOmonitoring de territoire rural.

qui permette d'en valoriser les atouts potentiels et, in fine, de renforcer leur attractivité et compétitivité. « Quand on analyse les polluants et la diversité végétale, on peut déterminer la problématique propre à un territoire et donc proposer des actions correctrices spécifiques dont on

peut ensuite mesurer les effets, les corriger, les améliorer », fait valoir Pascaline Cousin, qui met en avant tous les atouts du recours aux abeilles : coût réduit, échantillonnage quotidien... L'abeille a ainsi la particularité de diversifier son alimentation aux différents périodes de l'année. « Si on ne retrouve pas cette diversité dans le pollen, c'est signe d'une carence du milieu », souligne-t-elle, avec l'ambition de mettre en place un ou plusieurs sites pilotes dès 2021, en priorité dans le Cantal, avant une évaluation et un lancement véritable projet en 2022 de cet outil de monitoring du territoire rural. Un premier site pilote devrait voir l'installation d'une ruche test dès ce début d'année, tandis qu'un second fait l'objet d'une demande de subventions européennes, confient les ambassadeurs de BeeOdiversity en quête de partenaires.

### Premier site pilote

Sur le site pilote le plus avancé, les promoteurs de BeeOdiversity ont noué un partenariat avec un apiculteur du Cantal

qui mettra à disposition du projet une de ses ruches installées en mars. « Nous, on fournit la trappe à pollen brevetée par BeeOdiversity et des kits de recueil du pollen », expose Pascaline Cousin, qui assurera le traitement des données issues de l'analyse du pollen collecté durant huit mois permettant une synthèse pour chaque saison : printemps, été, automne. Des informations dont pourra bénéficier l'apiculteur. « Il aura un retour sur l'évolution et l'alimentation infra-annuelle de sa colonie via l'application BeeoApp développée par BeeOdiversity : avec le changement climatique, qui conduit à des fauches plus précoces, les apiculteurs sont confrontés à une problématique d'alimentation des abeilles du fait d'un potentiel floral plus réduit, un phénomène davantage impliqué dans la mortalité des abeilles que les pesticides... », avance l'ingénieur. Avant de rassurer de l'impact sur la colonie des futurs prélèvements de pollen nécessaires à ce monitoring : 50 g au maximum sur une production de 50 kg ■

**P. Olivier**